

# Toutes les entités seront à l'équilibre en 2020

## BUDGET Le programme de stabilité sera remis lundi à la Commission

- Le fédéral et les entités fédérées se sont mis d'accord sur la trajectoire budgétaire.
- La fin des déficits est promise dans deux ans.

C'est une première : l'Etat fédéral et les entités fédérées parlent d'une seule voix sur le plan budgétaire. Ce vendredi, les différents gouvernements se sont en effet mis d'accord sur le Programme de stabilité 2018-2021 que la Belgique doit déposer auprès de la Commission européenne lundi au plus tard. Et que contient-il ? L'engagement de l'ensemble des niveaux de pouvoir d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2020.

L'essentiel de l'effort sera à charge du gouvernement fédéral. Celui-ci avait montré la voie il y a un peu plus d'une semaine, repoussant son objectif de retour d'équilibre à 2020. On se souviendra que la suédoise avait, au début de la législature, fixé la date-butoir à 2018. Mais, comme le répète régulièrement la ministre fédérale du Budget, Sophie Wilmès (MR), l'assainissement budgétaire, s'il s'impose, ne doit pas venir contrarier la reprise économique. Cela dit, l'effort restera conséquent : quelque 3,6 milliards en recettes ou en dépenses à répartir sur les deux prochains budgets (nos éditions du 21 avril).

Jeudi, le gouvernement wallon décidait de suivre la même trajectoire budgétaire. Le déficit, prévu à 217 millions

cette année, sera réduit à 117 millions l'année prochaine, puis ramené à zéro la suivante. Selon le ministre du Budget, Jean-Luc Crucke (MR), « cette limitation du déficit ne se traduira pas par un effort supplémentaire qui sera demandé aux Wallons ».

L'opposition socialiste a mis le gouvernement wallon au défi de tenir ses engagements : « Promettre, c'est bien, mais le gouvernement wallon doit d'abord prouver qu'il est capable de boucler son premier budget 2018 en respectant ses objectifs », a réagi Pierre-Yves Dermagne,

chef de groupe socialiste au parlement wallon. Selon nos confrères de *L'Echo*, le budget 2018 serait en train de dérapier et le gouvernement Borsus devrait trouver 100 millions lors de l'ajustement budgétaire prévu les 17 et 18 mai. Le cabinet Crucke a cependant refusé de confirmer, voire même commenter ce chiffre.

### Bruxelles pas vraiment concernée

À la Fédération Wallonie-Bruxelles, où les ministres négocient actuellement le contrôle budgétaire, le budget initial pour 2018 prévoit un déficit net de 221 millions d'euros, identique à celui prévu pour 2017. Retrouver l'équilibre en 2020 s'annonce donc ardu pour ce niveau de pouvoir qui ne dispose pas de fiscalité propre.

À Bruxelles, le cabinet du ministre du Budget, Guy Vanhengel (VLD), ne se sent pas vraiment concerné... « Nous sommes à l'équilibre budgétaire. Le déficit n'est pas un problème bruxellois », confie la porte-parole du ministre. À tel point que la Région a fait figurer l'équilibre dans son accord de gouvernement, signé en 2014, arguant du fait que les moyens alloués à la Région par la sixième réforme de l'État devaient permettre le maintien de cet équilibre jusqu'à la fin de la législature. Le budget de la Région bruxelloise englobe un montant de 4,5 milliards, auxquels il faut ajouter 1,3 milliard d'euros pour la Commission communautaire commune (Cocom). ■

DOMINIQUE BERNIS  
BERNARD DEMONTY